

Nom du produit	<b>7C Concentré noir</b>	Numéro de lot	<b>25L005</b>
Date	<b>11/04/2025</b>	Date de péremption	<b>11/2030</b>
Classification	<b>Particule magnétique non fluorescente</b>	Bon de commande	

Le matériau d'inspection par particules magnétiques et le numéro de lot indiqués ci-dessus sont certifiés conformes aux spécifications suivantes.

- Code des chaudières et des appareils sous pression de l'ASME, section V, édition 2025, examen non destructif, y compris le paragraphe T-731(B) et l'article 25, le cas échéant.
- ASTM E-709-21, Paragraphes 8.1.2, 8.2, 8.3, 8.5 and 8.5.3
- ASTM E3024/E3024M-22a, Paragraphes 5.5.2-3-4, selon le cas.
- NAVSEA T9074-AS-GIB-010/271 (11 septembre 2014) Paragraphes 4.3.2.1 et 4.3.2.6.1.
- NAVSEA 250-1500-1, Rev 19 Paragraphe 12.4.1.6.
- MIL-STD-2132F, 29 mars 2016, paragraphes 6.1.3, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.2.6 et 6.2.7.

Ce matériau est certifié exempt de mercure et a été fabriqué sans équipement contenant du mercure.

Les numéros de lot apparaissent sur les étiquettes des contenants en vrac et sur le fond des aérosols.



Laurie Marx  
Gestionnaire du contrôle de la qualité